



Fiche terminologique n°136

TERME ÉTUDIÉ : **dropout**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **school-leaver**

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : éducation élémentaire et secondaire ; administration scolaire

DÉFINITION : " ... an elementary or secondary school pupil who has been in membership during the regular school term and who withdraws or is dropped from membership for any reason except death or transfer to another school before graduating from secondary school (grade 12) or before completing an equivalent program of studies."

CONTEXTE :

TERME ÉTUDIÉ : **décrocheur/décrocheuse**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS : **démisionnaire scolaire; déserteur scolaire; dropé; drop(-)out; élève défectionnaire; impersévérant; lâcheur; laissé-pour-compte; sortant**

DÉFINITION : « Élève qui quitte l'école avant l'obtention de son diplôme. »

CONTEXTE : « [U]n décrocheur est un élève qui abandonne l'école avant d'avoir obtenu son diplôme d'études secondaires (DES). En pratique, cela veut dire tout élève qui quitte l'école secondaire avant d'avoir terminé avec succès sa 12e année. »

JUSTIFICATION : Le Réseau rejette les termes « lâcheur », « déserteur (scolaire) », « impersévérant » et

« laissé-pour-compte » parce qu'ils sont péjoratifs. Il écarte le terme « sortant » qui est trop vague car il pourrait désigner l'élève qui quitte l'école après l'obtention du diplôme. Quant aux termes « démissionnaire » et « défectionnaire », ils relèvent plutôt des domaines des relations du travail et de la politique. Enfin, les termes « drop(-)out » et « dropé » sont des anglicismes.

Le Réseau retient et recommande le terme « décrocheur », qui est recommandé par l'Office de la langue française du Québec.

DATE DE RÉDACTION : janvier 1992